

# CLIMAT: LA CHAMPAGNE RESPONSABLE ET ENGAGÉE

DOSSIER DE PRESSE - NOVEMBRE 2015



# *Sommaire*

**P. 3**

**ÉDITORIAL**

**P. 4**

**LE DÉFI CLIMATIQUE  
EN CHAMPAGNE**

**P. 5**

**CHAMPAGNE:  
VERS UNE VITICULTURE  
DÉCARBONÉE**

**P. 6**

**ZOOM SUR LES  
SOLUTIONS INNOVANTES**

**P. 9**

**LE PLAN CARBONE  
EN CHIFFRES**

**P. 10**

**LA CHAMPAGNE  
MOBILISÉE POUR UNE  
VITICULTURE DURABLE**

# Anticiper



**PASCAL FÉRAT et JEAN-MARIE BARILLÈRE**  
Présidents du Comité Champagne

**A** lors que l'ensemble de la planète se met en ordre de marche pour faire de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité, vigneron et maisons de Champagne sont conscients de leur responsabilité envers les prochaines générations et du rôle que nous avons à jouer dans la préservation de notre environnement. Le Champagne est d'abord une histoire de transmission. Transmission d'un savoir-faire, mais également d'un terroir unique et exceptionnel, désormais inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Depuis plusieurs décennies, la filière Champagne entend valoriser cet héritage et le transmettre aux générations futures. Le réchauffement climatique, en Champagne, n'est pas une menace, c'est un fait. Nos pratiques culturelles s'adaptent à cette évolution. La

filière agit et innove pour réduire son empreinte carbone.

En 2003, nous avons été la première région viticole au monde à conduire un bilan carbone. Le plan carbone qui en a résulté nous a permis de réduire de 15% les émissions par bouteille de Champagne. Nous visons collectivement le facteur 4 en 2050.

Au-delà des bénéfices pour le climat et l'environnement, nos innovations s'intègrent dans les efforts de la région champenoise pour investir dans l'économie circulaire et la bioéconomie. Ces mutations répondent aussi aux attentes de nos consommateurs du monde entier, sensibles à notre responsabilité environnementale.

C'est la raison pour laquelle nous entendons prendre part au débat sur le climat en partageant les solutions que nous mettons en œuvre au sein de notre région viticole.

# LE DÉFI CLIMATIQUE EN CHAMPAGNE

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST UN FAIT. FACE À CETTE RÉALITÉ, L'AOC CHAMPAGNE A SU ANTICIPER POUR RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UNE RÉALITÉ EN CHAMPAGNE

La température moyenne mondiale a augmenté de 0,8°C depuis l'ère préindustrielle. En Champagne, les conséquences sont d'ores et déjà perceptibles et positives pour la qualité des vins (vendanges plus précoces, maturité optimale des raisins, fréquence accrue de grands millésimes). Ces effets bénéfiques sont susceptibles de se maintenir si le réchauffement est limité à +2°C. Toutefois, la Champagne explore dès à présent des scénarios de rupture permettant de conserver la typicité de ses vins pour des hypothèses moins optimistes de dérive climatique.

## UNE DÉMARCHÉ PIONNIÈRE

Consciente de l'enjeu climatique, la Champagne s'est mobilisée dès 2003. Elle est ainsi la première filière viticole au monde à établir son bilan carbone. L'opportunité de mesurer précisément son empreinte carbone, et d'identifier les postes d'émissions les plus importants.

*“Mes choix quotidiens sont raisonnés de manière à réduire l'empreinte écologique de mon activité”*

CÉDRIC MOUSSÉ, VIGNERON À CUISLES

J'ai réalisé mon bilan carbone avec l'accompagnement du Comité Champagne il y a quelques années. Cela a structuré ma façon de penser : mes choix quotidiens sont raisonnés de manière à réduire l'empreinte écologique de mon activité.

Il est aussi possible de concilier efficacité économique et environnementale en faisant simple et en étant pragmatique. L'éco-conduite me permet d'avoir des consommations très faibles en carburant et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ; l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments a abouti à une baisse de la consommation d'énergie et une économie de 10000 € par rapport à l'utilisation de tuiles ; et la réduction du traitement des vignes a permis de diminuer l'utilisation d'herbicides et d'insecticides tout en baissant les coûts liés à l'achat d'intrants.

## PRINCIPAUX POSTES DU BILAN CARBONE® 2013

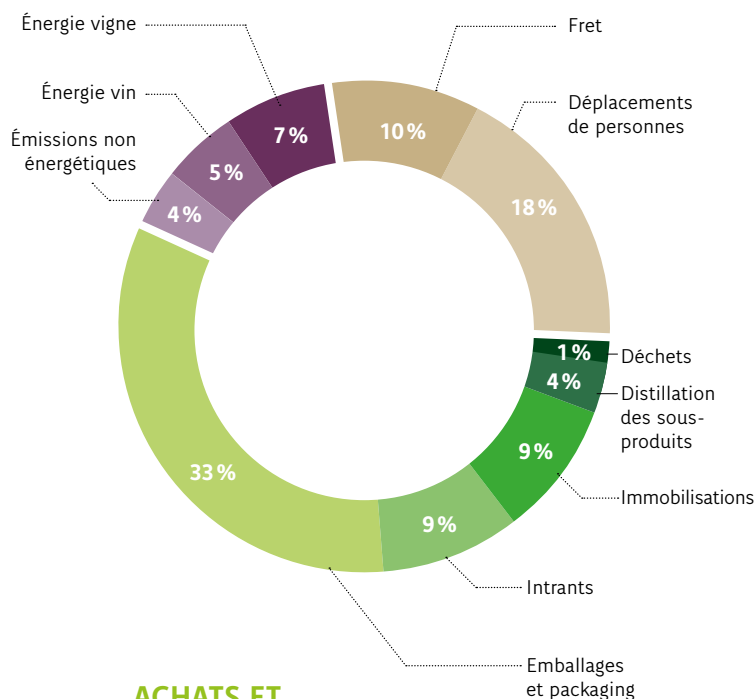
Entre 2003 et 2013 l'empreinte carbone a été baissée de 7%

### CULTURE DE LA VIGNE ET ÉLABORATION DES VINS 15 à 20%

Carburant, lutte antigel, émissions non énergétiques (défrichements, sols viticoles, fluides frigorigènes)

### TRANSPORTS 25 à 30%

Fret amont/aval, déplacements des employés, professionnels et visiteurs...



### ACHATS ET AMORTISSEMENT >50%

Intrants et services, emballages, sous-produits, effluents, matériels, bâtiments, parc informatique...

# CHAMPAGNE : VERS UNE VITICULTURE DÉCARBONÉE

LA FILIÈRE S'EST DOTÉE EN 2003 D'UN PLAN CLIMAT AMBITIEUX ET VISE AINSI UNE RÉDUCTION DE 75% DE SES ÉMISSIONS À L'HORIZON 2050. LES PREMIERS RÉSULTATS SONT LÀ : EN 10 ANS (2003-2013), LA FILIÈRE A RÉDUIT DE 15% LES ÉMISSIONS DE CO2 PAR BOUTEILLE DE CHAMPAGNE.

1

## VIGNE ET VIN

### MOBILISER AUTOUR DE PROCESS VITICOLES DURABLES

Réduire les consommations énergétiques

Réduire les intrants

Développer et accompagner les initiatives écologiques chez les exploitants

Mettre en place un plan biomasse



3

## BÂTIMENTS

### VALORISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Améliorer la qualité thermique des bâtiments

Développer les énergies renouvelables

Promouvoir la construction durable



5

## MOBILISATION

### CONTRIBUER À L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Inclure chaque acteur dans le calcul du bilan carbone de la filière

Accompagner les professionnels dans leur diagnostic et dans l'élaboration de leur propre plan d'action

2

## TRANSPORTS ET MOBILITÉ

### PROPOSER DES SOLUTIONS DE TRANSPORTS PLUS PROPRES

Réduire l'impact du fret et des déplacements de personnes

Privilégier les modes de transport propres pour l'acheminement des bouteilles



4

## ACHATS RESPONSABLES DE BIENS ET SERVICES

### FAVORISER LES BIENS ET SERVICES À FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Maîtriser l'impact des emballages (bouteilles, packaging)

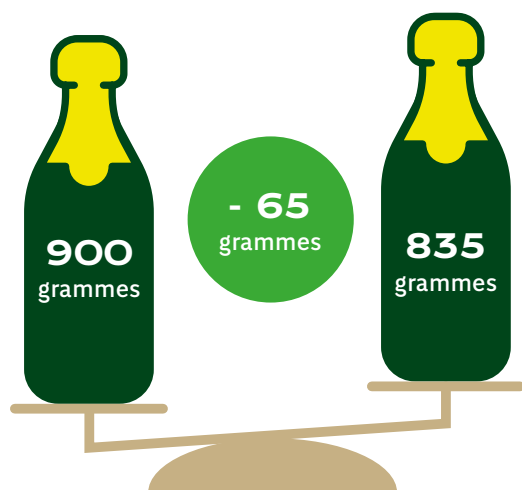
Favoriser les intrants et fournitures provenant des agro-ressources

# ZOOM SUR.. L'ALLÈGEMENT DES BOUTEILLES

APRÈS 5 ANNÉES D'EXPÉRIMENTATION, LA FILIÈRE CHAMPAGNE A RÉDUIT EN 2010 LE POIDS DE CHAQUE BOUTEILLE DE CHAMPAGNE POUR LIMITER L'IMPACT DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> LIÉS AUX EMBALLAGES ET AUX TRANSPORTS.

## POIDS DE LA BOUTEILLE

de 900g à 835g : - 65g



UNE RÉDUCTION DE

**7%**

DU POIDS DE LA BOUTEILLE

UNE RÉDUCTION DES  
ÉMISSIONS DE 8 000 TONNES  
DE CO<sub>2</sub> PAR AN

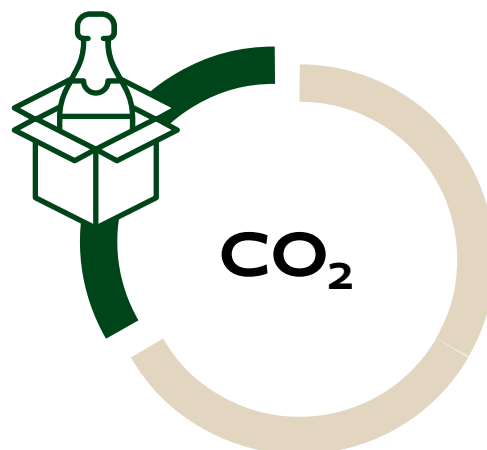
soit l'équivalent d'un parc  
de 4 000 véhicules



LA PART DES EMBALLAGES  
dans la production de Champagne  
est importante, elle représente

**1/3**

DES ÉMISSIONS  
DE CARBONE  
DE LA FILIÈRE

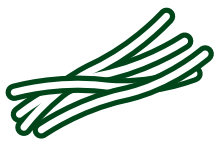


**UN DÉFI  
TECHNOLOGIQUE  
RÉUSSI**

Trouver le meilleur compromis possible entre la plus forte diminution de poids et la conservation des propriétés mécaniques de la bouteille, garantie par les verriers.

# ZOOM SUR.. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA CHAMPAGNE A POUR AMBITION DE DÉCONNECTER LA CRÉATION DE VALEUR DES FLUX DE MATIÈRE ET D'ÉNERGIE QUI LA SOUS-TENDENT GÉNÉRALEMENT. POUR CELA, LA FILIÈRE A MIS EN PLACE AVEC SES PARTENAIRES RÉGIONAUX UN PROGRAMME D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE QUI SE RAPPROCHE DU FONCTIONNEMENT QUASI CYCLIQUE DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS.



## 120 000

**TONNES DE BOIS  
DE VIGNE PAR AN**

(sarments, charpentes et souches) et autant de sous-produits vinicoles (marcs, bourbes et lies).



## 75 %

**DES BOIS DE VIGNE  
SONT BROYÉS AU SOL.**

Ils enrichissent le sol en humus et constituent un fertilisant naturel.



## 25 %

**SONT BRÛLÉS :**

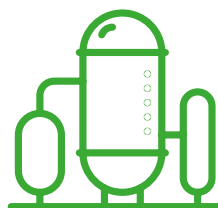
leur valorisation énergétique représente un potentiel de **0,5 tonne équivalent pétrole par hectare.**



## 90 %

**DES DÉCHETS**

font également l'objet d'un tri sélectif et d'une valorisation matière ou énergie.



## 100 %

**DES SOUS-PRODUITS  
VINICOLES** sont valorisés dans les domaines de l'industrie (carburant, alcool industriel), de la cosmétique, de la santé ou de l'agro-alimentaire.

La filière se préoccupe également des flux entrants et cherche à substituer ses intrants pétro-sourcés, d'origine fossile, par des intrants bio-sourcés, provenant des agroressources produites en région. Toutes ces actions permettent à la fois la **réduction de l'empreinte écologique et la stimulation du tissu socio-économique local.**

# ZOOM SUR...

## L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ: UNE SYNERGIE AVEC LE PLAN CARBONE

LA CHAMPAGNE SOUHAITE MENER UNE STRATÉGIE GLOBALE DE MANIÈRE À ÉVITER LE DÉPLACEMENT DES PROBLÈMES D'UN COMPARTIMENT À L'AUTRE DE L'ENVIRONNEMENT. UN PLAN EAU ET UN PLAN BIODIVERSITÉ VIENNENT AINSI COMPLÉTER ET INTERAGIR POSITIVEMENT AVEC LE PLAN CARBONE.

RÉDUCTION DE  
**50%**  
EN 15 ANS

des produits de protection  
de la vigne et des matières  
fertilisantes



LA CHAMPAGNE EST  
**LA PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE**

pour le développement de la technique biologique  
de confusion sexuelle qui permet la quasi-suppression des  
traitements insecticides classiques (15 000 hectares protégés par  
cette méthode, soit près de 45 % des surfaces de l'AOC)



PRÈS DE 50%  
des produits appliqués  
en Champagne sont autorisés  
**EN AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE**

Des inventaires de biodiversité sont entrepris régulièrement pour  
apprécier **les effets positifs des évolutions de pratiques  
et des aménagements du vignoble :**



**FLORE**

**365**

espèces herbacées  
et arbustives  
inventoriées



**VIE DES SOLS**

**1 t**

de lombrics  
par hectare



**ARTHROPODES**

**596**

morpho-espèces  
identifiées, dont  
**70 espèces d'auxiliaires  
de la vigne**



**OISEAUX**

**55**

espèces

ENHERBEMENT  
DU VIGNOBLE:  
TRIPLEMENT DES  
SURFACES EN  
**10 ANS**

les contours des parcelles  
sont désormais enherbés  
naturellement à plus de 95%

La conduite simultanée de ces plans d'action permet de nombreux co-bénéfices environnementaux. Par exemple, la réduction des intrants favorise la préservation des ressources en eau, améliore la biodiversité dans le vignoble et contribue à réduire les émissions de carbone (les intrants non utilisés ne sont pas fabriqués, conditionnés, transportés, appliqués... et ne génèrent pas de déchet).

**La réduction de l'empreinte eau, de l'empreinte biodiversité et de l'empreinte carbone a pour conséquence la baisse de l'empreinte écologique globale de la filière.**



# LE PLAN CARBONE EN CHIFFRES

---

**INTRANTS**  
**-50%**  
EN 15 ANS

---

**EMPREINTE CARBONE**  
**-15%**  
**PAR BOUTEILLE**  
ENTRE 2003 ET 2013

---

**EFFLUENTS  
VITICOLES TRAITÉS**  
**100%**

---

**DÉCHETS**  
**100%**  
DES SOUS-PRODUITS ET  
**90%**  
DES DÉCHETS VALORISÉS.

---

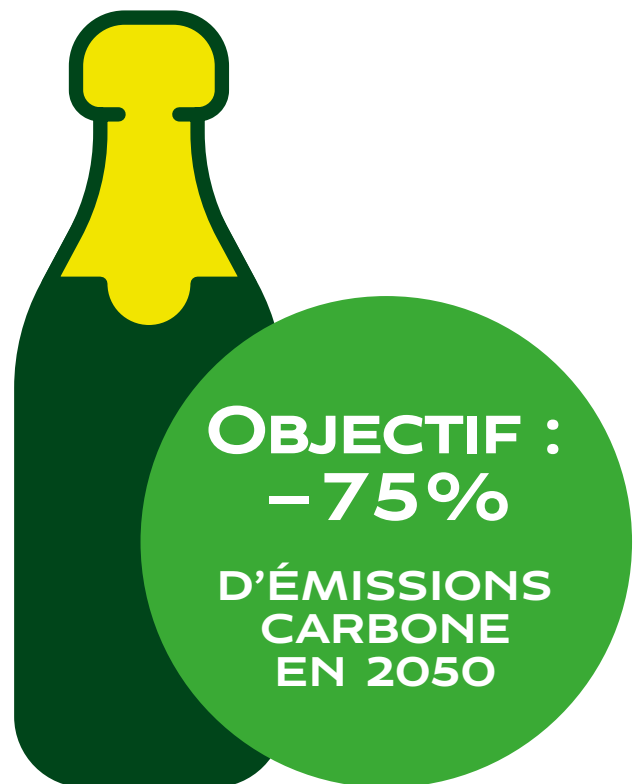
**GÉNÉRALISATION  
DE LA VÉGÉTALISATION**  
DES CONTOURS DE PARCELLES,  
ENHERBEMENT  
DU VIGNOBLE  
**SURFACE X 3**

---

**MOBILISATION**



**100%**  
DES VIGNERONS ET MAISONS  
EN MOUVEMENT  
DANS UNE DYNAMIQUE  
D'AMÉLIORATION CONTINUE



# LA CHAMPAGNE MOBILISÉE POUR UNE VITICULTURE DURABLE

LA FILIÈRE S'EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ VOLONTARISTE DÈS LES ANNÉES 80 POUR PRÉSERVER LE TERROIR ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT TOUT EN MAINTENANT LE NIVEAU DE QUALITÉ ATTENDUE DES VINS DE L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE CHAMPAGNE.

## TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

La Champagne s'est toujours engagée dans la protection de son appellation et de son terroir pour mieux les transmettre aux générations futures. Cette notion de transmission est inscrite dans l'ADN de la Champagne et s'illustre notamment à travers l'inscription des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » au patrimoine mondial de l'Unesco.

## POUR UNE PRODUCTION SOBRE EN ÉNERGIE ET DURABLE

La Champagne se mobilise pour créer et partager de la valeur, en limitant l'impact environnemental de son activité, en préservant son terroir et en participant à la lutte contre les changements climatiques. Pour cela, elle a opté pour une viticulture sobre en énergie et respectueuse des ressources et de la biodiversité. Différents programmes de recherche furent lancés afin d'identifier de nouvelles pratiques visant à la préservation du terroir et à la protection de l'environnement. Ces initiatives permettent à la filière non seulement d'anticiper les évolutions réglementaires et législatives mais également de se fixer des objectifs ambitieux pour limiter son impact environnemental.

**35**  
**ANS**  
DE MOBILISATION  
DE LA FILIÈRE

**1980**  
Premiers travaux sur le  
traitement des effluents  
d'origine vinicole

**1990**  
Programme d'agro-écologie  
Viti 2000

**2004-2005**  
Mise en place du plan eau, du plan  
biodiversité et du plan carbone

**2014**  
Naissance de la certification  
Viticulture Durable  
en Champagne

## LA MOBILISATION DE TOUTE LA FILIÈRE CHAMPAGNE

Les démarches de protection de l'environnement n'ont de sens que si elles emportent l'adhésion de tous, et ce, particulièrement en Champagne où les 16 000 vignerons et les 320 maisons travaillent de manière interdépendante.

La Champagne entraîne tous ses acteurs dans une dynamique collective d'amélioration continue des pratiques (des outils de pilotage et de mesure sont mis à disposition des maisons et vignerons). Cette mobilisation inédite est ainsi à l'origine de la performance environnementale de la filière.



“Nous avons opté pour une démarche d'amélioration continue”

FÉLIX BOCQUET, DIRECTEUR ENVIRONNEMENT MOET HENNESSY CHAMPAGNE ET SERVICES

La grande surprise a été de découvrir le fort impact des emballages et des activités externes à l'entreprise. Venaient ensuite les transports, troisième poste le plus émetteur de gaz à effet de serre. Suite à cet état des lieux, nous avons engagé des actions dans de nombreux domaines. La logistique a par exemple été optimisée : meilleur remplissage des camions, priorisation du bateau (92% du fret) et désengagement de l'avion (seulement 0,1% du fret).

Concernant le packaging, la mise en place d'une démarche d'amélioration continue nous permet d'augmenter chaque année le degré d'éco-conception de nos 250 développements produits : allègement, réduction du volume, certification FSC ou PEFC de tous les papiers et cartons, recyclabilité, choix de ressources renouvelables...

“30% des surfaces de vignes sont certifiées « Viticulture Durable en Champagne »”

SÉBASTIEN MONCUIT, CHEF DE CAVE CHAMPAGNE MAILLY GRAND CRU

Notre coopérative a le souci de développer et d'accompagner des projets de viticulture durable de l'amont viticole jusqu'à l'aval, avec des bénéfices environnementaux, économiques et qualitatifs : réduction des consommations énergétiques, emballages allégés, priorité aux fournisseurs locaux dans la politique d'achats...

A ce jour 30% des surfaces de vignes sont certifiées « Viticulture Durable en Champagne ». Nous visons 50% en 2016 et, à terme, 80% des surfaces certifiées et 100% des vignerons engagés.

Créé en 1941, le Comité Champagne rassemble les vignerons et maisons de Champagne, œuvre en faveur de la vigne et du vin, par des actions économiques, techniques, environnementales, de progrès qualitatif, d'organisation de la filière, de communication, de développement de la notoriété et de protection de l'appellation partout dans le monde.

VIGNERONS ET MAISONS



COMITÉ INTERPROFESSIONNEL  
DU VIN DE CHAMPAGNE

[www.champagne.fr](http://www.champagne.fr)

Contact médias : Leila Ajig  
+33 (0)1 45 49 31 33 - [leila.ajig@meanings.fr](mailto:leila.ajig@meanings.fr)